

# communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE SEPTEMBRE 1990

## Météorologie

En septembre, la **température** relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 15,3 °C, chiffre supérieur de 1,0 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 58 mm de **précipitations** et 226 heures d'**insolation**, représentant respectivement 60 et 126 % des valeurs moyennes de septembre.

## Population

En septembre, la **population résidente** du canton a augmenté de 385 personnes et se chiffre à 387 480 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un **gain migratoire** (saisonniers compris) de 323 personnes (arrivées dans le canton : 1 681, départs : 1 358) et d'un gain du **mouvement naturel** de 62 personnes (naissances : 228, décès : 166). En une année, de fin septembre 1989 à fin septembre 1990, la population du canton s'est accrue de 2 054 habitants (sans les saisonniers). Pour la même période annuelle, la population d'origine suisse, 243 174 personnes à fin septembre, a diminué de 709 unités.

## Marché du travail

L'effectif des **travailleurs étrangers** (sans les internationaux) s'élève, à fin septembre, à 106 581 (septembre 1989 : 103 318), dont 67 787 travailleurs sous permis B et C, 7 362 saisonniers et 31 432 frontaliers. En une année – de fin septembre 1989 à fin septembre 1990 – le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 2 431, celui des frontaliers de 1 173 et celui des saisonniers a reculé de 341.

A fin septembre, le nombre des **chômeurs sans emploi** inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 2 452 (2 260 à fin août) et celui des **chômeurs partiellement sans emploi** à 95 (93 à fin août). Le **taux de chômage**, en pour cent de la population active de 1980, s'élève à 1,4 % (1,3 en août). Quant aux **places vacantes**, 1 919 offres d'emploi à plein temps et 96 à temps partiel ont été annoncées en septembre (respectivement 1 906 et 105 en août).

## Energie

La **consommation totale d'électricité** du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en septembre à 180,1 millions de kWh (septembre 1989 : 177,3 millions de kWh) et celle de **gaz** à 49,0 millions de kWh (septembre 1989 : 39,3 millions de kWh).

## Construction de logements

27 logements, dont 15 villas, ont été **autorisés** en septembre, contre 148 en septembre 1989, ce qui porte à 1 501 le nombre total de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 2 092 pour la même période de l'année précédente.

./.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE

République et canton de Genève

110 logements, dont 28 villas, ont été **achevés** en septembre, contre 117 en septembre 1989, ce qui porte à 1 538 le nombre total de logements construits depuis le début de l'année, contre 1 278 pour la même période de l'année précédente.

### **Pactes de réserve de propriété**

En septembre ont été enregistrées 118 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 2 225 milliers de francs, contre 119 pactes et 2 564 milliers de francs en septembre 1989.

### **Transports**

L'effectif des **véhicules immatriculés** dans le canton a atteint à fin septembre 251 203 unités, dont 203 677 autos (septembre 1989 : 245 231 véhicules et 199 782 autos).

### **Tourisme**

En août, 116 755 **hôtes** (115 178 en août 1989), dont 108 976 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des **nuitées** s'est élevé à 250 048, contre 248 457 en août 1989.

### **Indice genevois des prix à la consommation**

L'indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré en septembre une hausse de 0,5 % et se fixe à 127,0 points. En douze mois, il a augmenté de 5,2 %. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) s'établit à 156,1 points en septembre.

### **Poursuites et faillites**

En septembre, 11 082 réquisitions de poursuite (8 561 en septembre 1989) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 62 séquestres (66 en septembre 1989).

Au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1990, il a été enregistré 213 faillites définitives, dont 150 successions répudiées ou insolubles, contre 205 faillites définitives (dont 146 successions répudiées) durant le trimestre correspondant de l'année précédente.